Les services de la vie étudiante
CROUS de Créteil
• Seine-Saint-Denis
• Val-de-Marne
• Seine-et-Marne

Créteil, le 19 novembre 2009

Le Directeur du CROUS de l'académie de Créteil

A

Monsieur Damien AZA-VALLINA
Président de l'association CR@NS

Courier RAR n°1A 029 416 1023 2

Objet : mise en place d'un réseau de fibre optique sur le campus de Cachan

Monsieur le Président,

Suite aux différents échanges que nous avons eus à propos du réseau existant sur le campus de Cachan, et dans un esprit de bonne information des différents partenaires, je vous informe que le CROUS de l'académie de Créteil a décidé d'acquérir et d'implanter un réseau de fibre optique propre sur le campus de Cachan afin de véhiculer les données et les services nécessaire à l'accomplissement de ses missions sur ce site.

Dans la continuité de nos discussions et en accord avec vous, nous avons fait procéder à une évaluation technique du réseau déployé par votre association, et il s'avère que l'état et le dimensionnement de celui-ci ne sont pas adaptés à nos contraintes et à nos projets. De plus, ainsi que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de vous le préciser, il est à la fois plus sage et plus professionnel que le CROUS se dote d'un réseau de fibre optique installé dans les règles de l'art, par des équipes spécialisées, et que ce réseau, installé sur le domaine du CROUS et reliant les bâtiments du CROUS, nous appartienne.

Aussi, la question d'une utilisation et/ou d'une reprise de votre réseau n'est plus d'actualité, pour des raisons strictement techniques. Cependant, et conformément à nos accords, il est bien évident que la mise en place d'un réseau propre au CROUS de Créteil ne suppose pas que vous ne puissiez plus véhiculer les informations et les services qui font le cœur de votre activité sur ce réseau : il s'agit précisément de l'objet des discussions que nous menons en ce moment. En revanche, il ne me semble pas souhaitable que deux réseaux coexistent, d'autant que celui que nous installerons aura le dimensionnement suffisant pour porter les services que vous proposez.

Mes équipes prendront donc contact avec vous afin que nous puissions coordonner nos actions, à savoir la pose d'une nouvelle fibre, le démantèlement de l'ancienne et le basculement d'un dispositif à l'autre. Je compte donc sur votre coopération pour que la transition entre les deux infrastructures s'opère dans les meilleures conditions, au bénéfice des étudiants du campus.

Il est bien évident, pour conclure, que cette décision n'obère en rien la perspective d'une reprise, par le CROUS de l'académie de Créteil, du matériel actif actuellement installé dans nos bâtiments, matériel qui sera expertisé selon les mêmes modalités et repris à son juste prix si son état et son dimensionnement le permettent.

Dans l'attente d'un très prochain rendez-vous, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma sincère considération.

Serge Pierron

Copie : Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Recteur de l'Académie de Créteil
Monsieur Jean-Yves MERINDOL, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan
Mme Carole MOINARD, Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur
Monsieur Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Député-Maire de Cachan